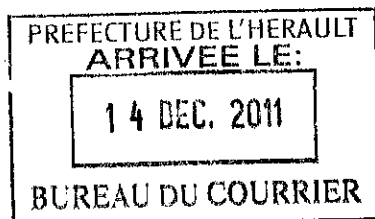


Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 29
Date de la convocation : 6 décembre 2011



N° 11.12.12.02

L'an deux mille onze et le douze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, MM CONTE, OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. TALBOT, Mlle CROS, MM FÉVRIER, BOUSQUEL, SAVY.

PROCURATIONS : Mme ROMÉRO en faveur de Mlle CROS
M. CARILLO en faveur de M. PAUL
Mlle VAN ELST en faveur de Mme RAMON BOTONNET
M. SAUVAN en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme FONS VINCENT en faveur de M. CAPRON
M. LE NGUYEN en faveur de M. CONTE
M. MUNOZ en faveur de M. OUSSET
Mme TARAYRE en faveur de M. SAVY
Mme BOULANGÉ en faveur de M. FÉVRIER
M. PLANCHERON en faveur de M. BOUSQUEL

COMMISSIONS – Participation – M. MUNOZ

Rapporteur : Madame le Maire

Il est rappelé au Conseil municipal que M. MUNOZ a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal le 14 novembre dernier, en remplacement de M. Grépinet, démissionnaire.

Il est proposé au Conseil municipal que M. MUNOZ siège en lieu et place de M. Grépinet dans les commissions reprises ci-dessous :

- Finances – Administration Générale- Affaires sociales-sécurité
- Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Madame le Maire à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et publication
le

